

Nouvelle politique tarifaire Daikin



SOLUTIONS
DAIKIN CONÇUES
ET FABRIQUÉES
EN EUROPE

Daikin France affiche des prix maximum TTC pour ses pompes à chaleur air/eau

À compter de début **janvier 2026**, Daikin France affichera sur son site internet un **prix maximum TTC** pour l'ensemble de ses gammes de pompes à chaleur air/eau **Daikin Altherma**.

Cette évolution marque une étape importante dans la politique tarifaire du groupe et s'inscrit dans une volonté de transparence qui vise à redynamiser le marché des pompes à chaleur, en renforçant la confiance des consommateurs.

Un marché fragilisé par la conjoncture

Depuis plusieurs mois, le marché français et européen des pompes à chaleur air/eau traverse une période difficile, liée à la baisse du pouvoir d'achat, à la volatilité des prix de l'énergie, à la suspension de certains dispositifs d'aides, et à la multiplication de pratiques frauduleuses, notamment dans les prix pratiqués pour l'équipement de ce type de solutions, par certains installateurs.

Par ailleurs, des installations mal dimensionnées ont parfois terni l'image de la technologie, en accentuant la défiance des particuliers.

Une mesure forte au service de la confiance

En affichant désormais des **prix maximum TTC** (hors installation, hors accessoires, hors éco-participation) accessibles à tous, Daikin entend :

- › offrir aux consommateurs un **repère tarifaire clair et fiable**,
- › accompagner les installateurs dans une **relation de confiance** avec leurs clients,
- › contribuer à rétablir l'image positive de la pompe à chaleur air/eau, **levier crucial de décarbonation de la chaleur**.
Cette évolution n'impacte pas les conditions d'achat professionnelles HT, et bien entendu, **les installateurs demeurent totalement libres de définir leurs prix de vente**, en considération de ces prix maximum.

Une démarche partenariale

En renforçant la transparence tarifaire, Daikin confirme son rôle d'acteur de référence, engagé aux côtés de ses partenaires et des consommateurs.

« *Redonner des repères tarifaires fiables est un levier essentiel pour restaurer la confiance et valoriser la pompe à chaleur comme technologie incontournable de la décarbonation des bâtiments. Elle s'inscrit dans notre volonté de construire une relation durable et responsable avec nos clients professionnels et particuliers* », souligne François DEROCHE, Directeur Marketing de Daikin France.

Pompe à chaleur : la préférence européenne



Un nouveau projet de décret est à l'étude par le gouvernement, concernant les aides financières accordées aux ménages français dans le cadre de l'acquisition d'une pompe à chaleur.

Le ministère de la transition énergétique projette la proposition d'une bonification CEE aux seules pompes à chaleur assemblées sur le territoire européen.

Cette préférence européenne concernera des modèles de pompes à chaleur particuliers et plusieurs exigences seront définies : les modalités précises du processus d'assemblage à respecter, des pompes à chaleur obligatoirement dotées de certifications comme NFPAC ...

Cette juste mesure permet non seulement de préserver l'emploi et l'industrie en Europe mais s'inscrit également dans un objectif de décarbonation, pour réduire l'empreinte carbone des technologies.

Daikin, qui conçoit et fabrique ses technologies dans différents pays européens, se réjouit de cette décision qui permettra aux ménages français de privilégier des marques engagées au service des populations européennes et de la préservation de l'environnement.

Daikin, en tant qu'acteur européen majeur en matière de conception et de fabrication de pompes à chaleur en Europe, salue cette orientation gouvernementale.

A PROPOS DE DAIKIN FRANCE

Spécialisé dans la fabrication de solutions hautes performances de chauffage, de rafraîchissement, de ventilation et de réfrigération fonctionnant aux énergies renouvelables, le groupe DAIKIN intervient sur les marchés du résidentiel, du tertiaire et de l'industrie.

La filiale française du groupe, Daikin Airconditioning France, fondée en 1993, est basée à Nanterre (92).

Depuis 2000, Daikin est leader sur le marché des solutions de génie climatique en France. Daikin Airconditioning France couvre l'ensemble du territoire avec l'implantation de 13 agences commerciales, 4 antennes locales, 7 plateformes techniques, 7 centres de formation et 3 pôles logistiques.

Daikin France commercialise des produits qui sont essentiellement fabriqués au sein de ses différentes usines européennes.

FP&A - Service de Presse DAIKIN France

Audrey Segura : 54 Route de Sartrouville
Parc St-Laurent - Immeuble Le Toronto - 78230 Le Pecq, France
Tél : 01 30 09 67 04 - 06 23 84 51 50
e-mail : audrey@fpa.fr

DAIKIN AIRCONDITIONING FRANCE S.A.S.

Z.A. du Petit Nanterre - 31, rue des Hautes Pâtures
Le Narval Bâtiment B - 92737 Nanterre Cedex
Tél. : 01 46 69 95 69
www.daikin.fr